

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue en visioconférence (Teams) le 26 septembre 2023 à 19 h, à laquelle tous les membres ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique.

Ouverture de la session et constatation des présences

Sont présents, présentes,

Les membres du conseil d'administration :

M^{mes} Stéphanie Girard
Lana Boulianne
Christine Doré
Émilie Fillion
Stéphanie Collard
Nadia Rose
Isabelle Tremblay

MM. Steve Dickey-Bessette
Éric Bilodeau
Pierre Imbeault
Christian Fillion
Sylvain Jomphe
Érick Chamberland

Sont également présents :

M^{mes} Sandra Boulianne
Chantale Cyr
Julie Houde
Émilie Lavoie

MM. Jean-François Proulx
Régis Lavoie

Sont absents :

M^{me} Jeanne Blackburn-Murray

MM.

CA-2023-102

Vérification du quorum et mot de bienvenue

Madame Chantale Cyr souhaite la bienvenue à tous. Mme Sandra Boulianne confirme que le quorum est atteint.

CA-2023-103

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Christian Fillion et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

1. Ouverture de la rencontre
 - 1.1 Vérification du quorum et mot de bienvenue
 - 1.2 Adoption de l'ordre du jour
2. Autorisation de transmission de demande d'aide financière pour le projet novateur du Centre de formation professionnelle du Grand-Fjord
3. Autorisation de transmission d'une demande de subvention pour le projet de démolition et d'agrandissement de l'école primaire Saint-Isidore
4. Autorisation de transmission de demande de subvention pour le projet de l'école secondaire Charles-Gravel dans le cadre du programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA)
5. Autorisation de transmission de demandes d'aide financière pour les projets d'agrandissement des écoles Le Roseau et Fréchette

6. Rénovation des finitions intérieures à l'école Sainte-Thérèse
7. Période de questions du public
8. Clôture de la rencontre

ADOPTÉE

CA-2023-104

Autorisation de transmission de demande d'aide financière pour le projet novateur du Centre de formation professionnelle du Grand-Fjord

Le projet novateur se veut un levier afin de repositionner une partie de l'offre de formation professionnelle du CFP du Grand-Fjord dans son milieu. Les choix et décisions entourant ce projet tournent autour des quatre grandes priorités suivantes:

Priorité 1 : Remettre l'industrie au coeur du développement des futurs travailleurs en l'impliquant de façon continue dans l'acquisition et le maintien des compétences;

Priorité 2 : Créer un milieu de vie et des zones d'apprentissage et de collaboration mobiles et flexibles;

Priorité 3 : Faire de la réussite et du maintien en emploi des jeunes diplômés une priorité;

Priorité 4 : Favoriser et soutenir la création d'entreprises.

Ultimement, l'objectif recherché est de rendre véritablement attractive la formation professionnelle. Le projet cherche également à répondre au besoin de main-d'oeuvre actuel et futur notamment dans le secteur de la santé par l'ajout de 4 cohortes supplémentaires par année de préposés aux bénéficiaires (APED) ou encore d'infirmiers-auxiliaires (SASI).

CONSIDÉRANT le besoin de main-d'oeuvre actuel, notamment dans le secteur de la santé.

CONSIDÉRANT le besoin de l'organisation de se positionner quant à l'offre de formation professionnelle.

Il est proposé par M. Steeve Dickey Bessette et résolu :

DE TRANSMETTRE au Ministère de l'Éducation une demande de subvention pour le projet novateur du Centre de formation professionnel du Grand-Fjord.

ADOPTÉE

CA-2023-105

Autorisation de transmission d'une demande de subvention pour le projet de démolition et d'agrandissement de l'école primaire Saint-Isidore

Pour faire suite à la correspondance du Ministère de l'Éducation concernant le dépôt des demandes de remplacement d'un bâtiment, une analyse de vestusté du bâtiment fut réalisée et il est plus pertinent de remplacer le bâtiment que de le rénover. Selon le programme fonctionnel, l'école présente une désuétude plus grande que la cote du ministère et le Service des ressources matérielles souhaite acheminer une demande de démolition et d'ajout d'espace à l'école primaire Saint-Isidore.

CONSIDÉRANT qu'après analyse du programme fonctionnel et technique du Ministère de l'Éducation, il est impératif d'obtenir un remplacement d'un bâtiment en lien avec la sou-mesure 50631 – Remplacement d'un bâtiment

Il est proposé par M. Érick Chamberland et résolu :

DE TRANSMETTRE au Ministère de l'Éducation une demande de subvention pour le projet de démolition et d'agrandissement de l'école primaire Saint-Isidore.

ADOPTÉE

CA-2023-106

Autorisation de transmission de demande de subvention pour le projet de l'école secondaire Charles-Gravel dans le cadre du programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA)

Pour faire suite à la correspondance du Ministère de l'Éducation concernant l'admissibilité des organismes scolaires à déposer des demandes au nouveau « Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air » (PAFIRSPA) du Ministère du Sport, du Loisir et du Plein air, des projets d'aménagement de Ville Saguenay à Chicoutimi-Nord et de l'état vétuste des infrastructures sportives extérieures de l'école secondaire Charles Gravel, le CSS souhaite répondre à l'appel de projet lancé le 5 septembre 2023.

CONSIDÉRANT l'analyse des règles et normes du PAFIRSPA, du soutien de la Ville de Saguenay et des besoins évidents d'investissement à Charles-Gravel, il est nécessaire d'obtenir une aide financière.

Il est proposé par Mme Isabelle Tremblay et résolu :

DE TRANSMETTRE au Ministère de l'Éducation une demande de subvention pour le projet de réaménagement des infrastructures sportives extérieures de Charles-Gravel dans le cadre du « Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air ».

ADOPTÉE

CA-2023-107

Autorisation de transmission de demandes d'aide financière pour les projets d'agrandissement des écoles Le Roseau et Fréchette

Pour faire suite à la correspondance du ministère de l'Éducation de juin 2023 concernant le dépôt des demandes d'ajout d'espace, une analyse de l'occupation des locaux a été complétée. Selon le programme fonctionnel :

- L'école Le Roseau ne dispose pas d'assez d'espace pour l'ajout de classes EHDAA dans le cadre des services suprarégionaux;
- Dans le cadre du projet novateur du bas Saguenay, le CSS souhaite faire l'ajout de classes natures (Pavillon Nature).

Le Service des ressources matérielles souhaite déposer des demandes d'ajout d'espace afin d'obtenir du financement pour la réalisation de ces projets.

CONSIDÉRANT l'analyse du programme fonctionnel et technique du Ministère de l'Éducation, il est nécessaire d'obtenir davantage d'espace :

- Pour l'école Le Roseau dans le cadre de la sous-mesure 50513 – Ajout d'espace pour les services régionaux ou suprarégionaux de scolarisation (EHDAA);
- Pour l'école Fréchette dans le cadre de la sous-mesure 50511 – Ajout d'espace pour la formation générale.

Il est proposé par Mme Lana Boulianne et résolu :

DE TRANSMETTRE au Ministère de l'Éducation les demandes de subvention pour les projets d'agrandissement des écoles Le Roseau et Fréchette.

ADOPTÉE

CA-2023-108

Rénovation des finitions intérieures à l'école Sainte-Thérèse

Pour faire suite à l'appel d'offres public 571-2099 pour le projet de rénovation des finitions intérieures de l'école Ste-Thérèse et l'analyse des soumissions reçues, le Service des ressources matérielles souhaite compléter l'adjudication du contrat au plus bas soumissionnaire conforme et admissible.

CONSIDÉRANT l'article 266 de la *Loi sur de l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT que le coût des travaux dépasse 5M\$;

Il est proposé par M. Sylvain Jomphe et résolu :

D'AUTORISER la Directrice générale à signer le contrat entre le Centre de services scolaire et Les Entrepreneurs Lapointe et Gagnon pour les travaux de rénovation des finitions intérieures de l'école Sainte-Thérèse.

ADOPTÉE

CA-2023-109

Période de questions du public

Aucune question du public

CA-2023-110

Clôture de la rencontre

Il est proposé par Mme Nadia Rose et résolu :

DE CLORE la rencontre. Il est 19h51

La prochaine séance aura lieu le 12 décembre 2023 à 19h.



La secrétaire générale